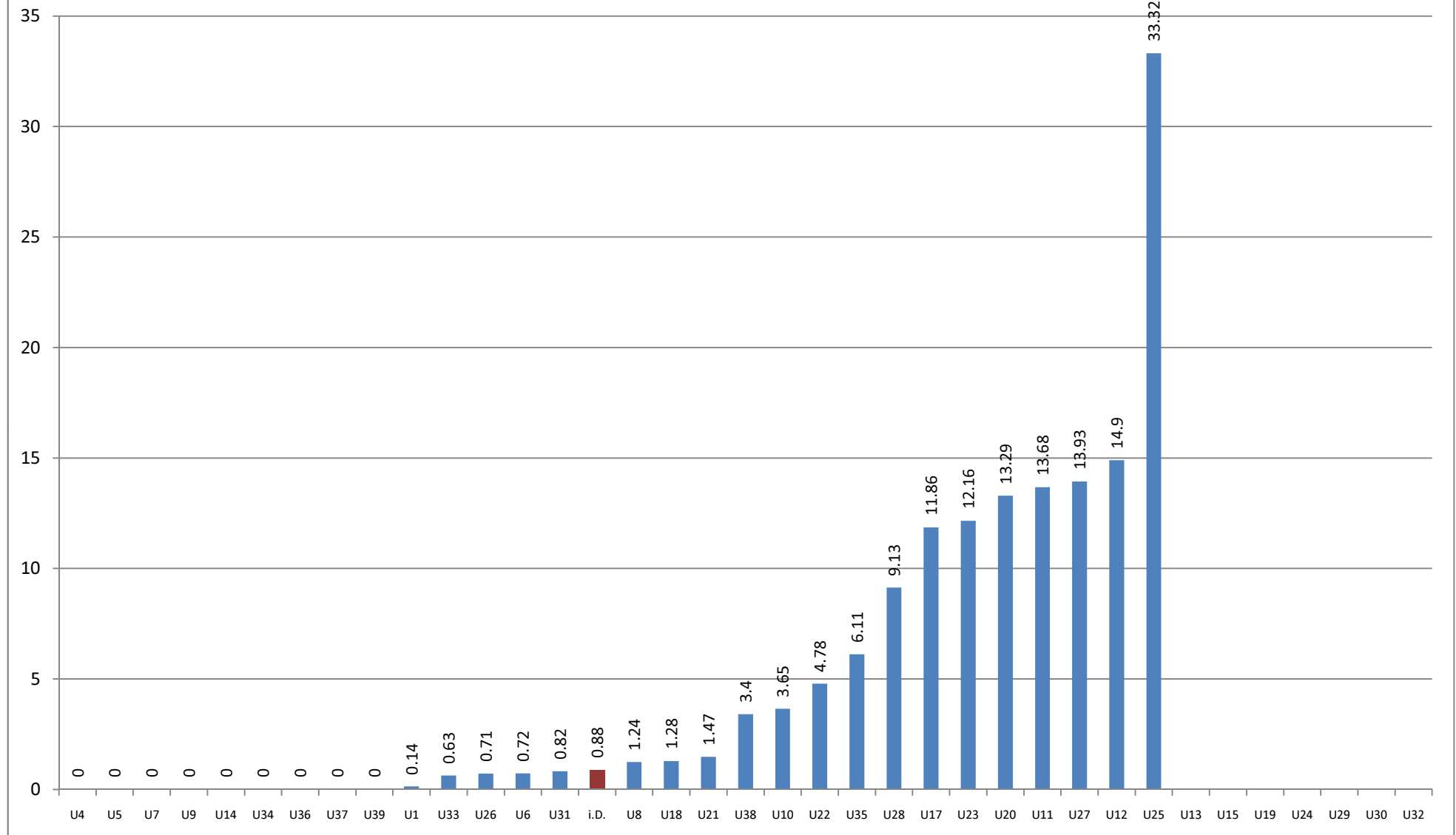




Collisions

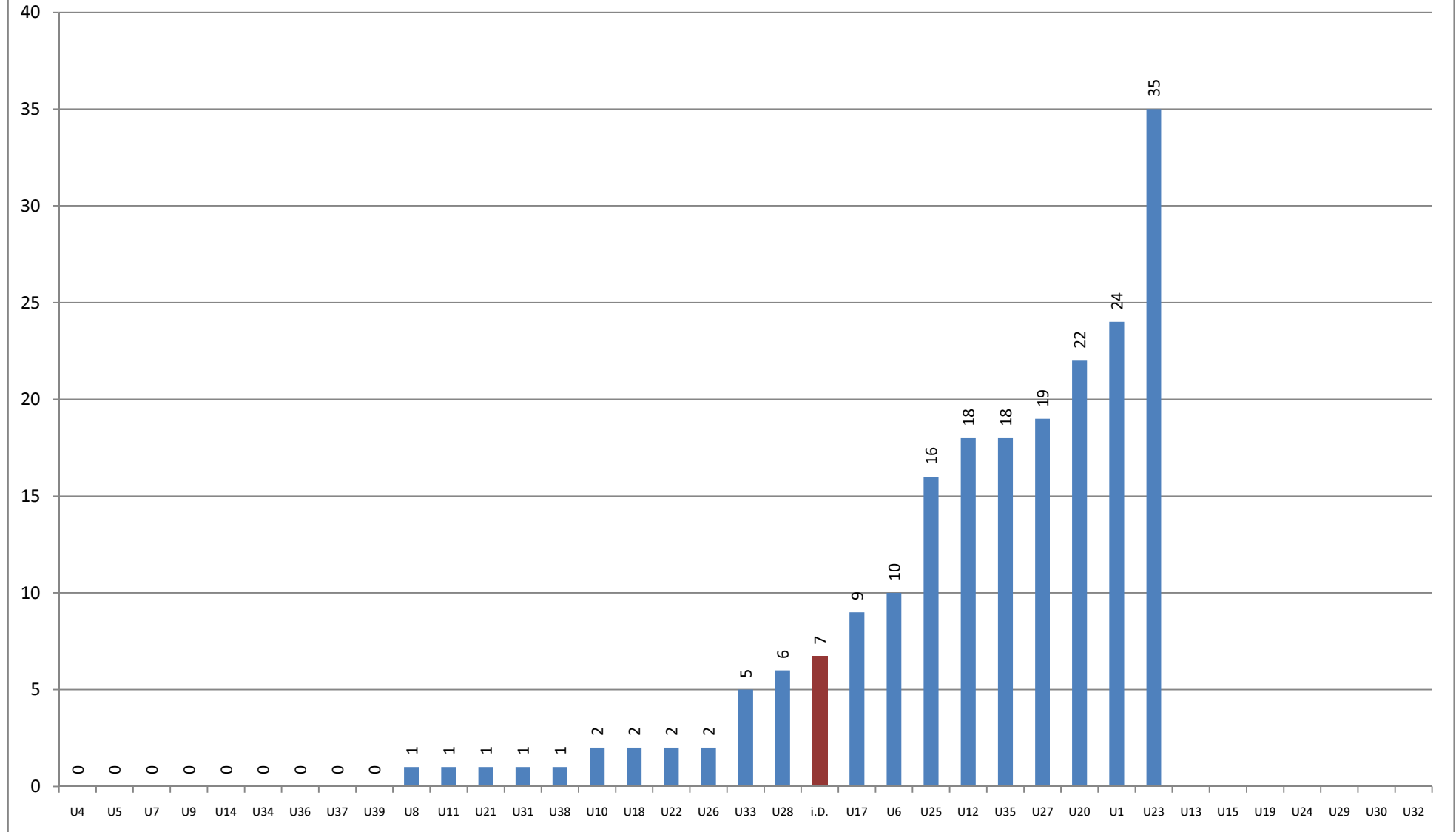
Nombre de collisions pour 1 million de sillons-kilomètres. Conformément à la définition CSI 1.1.1.





Nombre de collisions

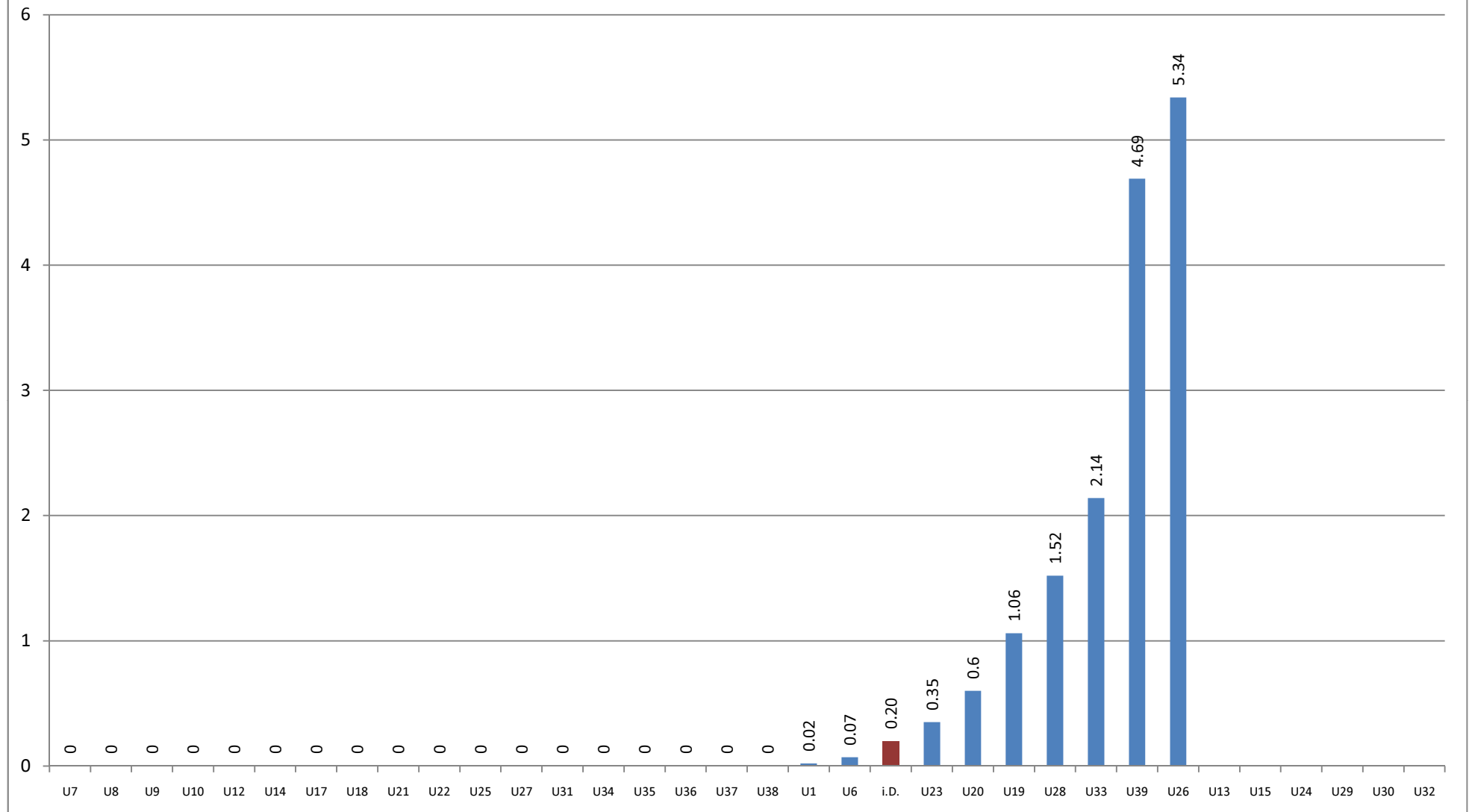
Nombre de collisions, non pondéré. Conformément à la définition CSI 1.1.1.





Déraillements

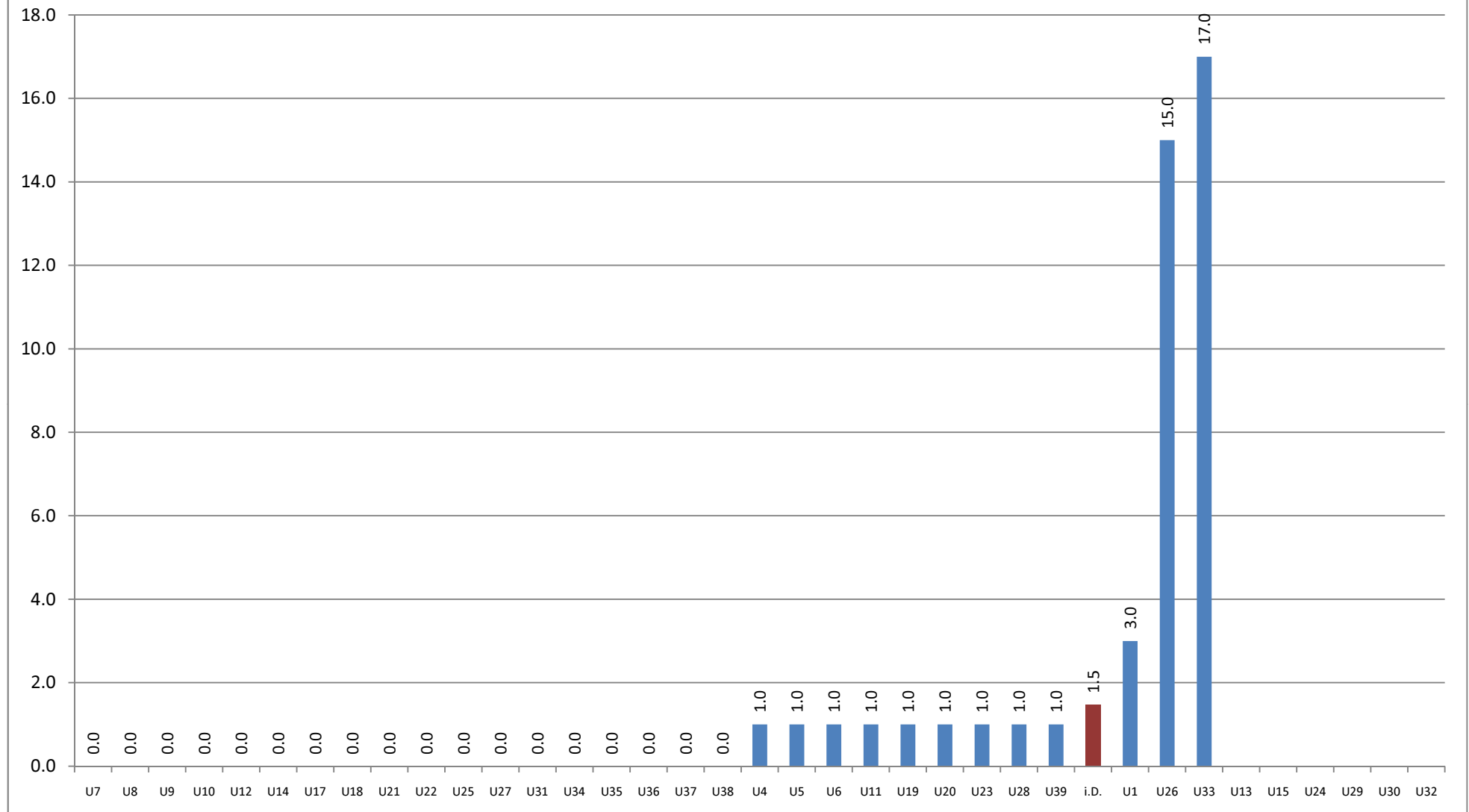
Nombre d'événements lors desquels au moins une roue d'un train a quitté les rails, pour 1 million de sillons-/trains-kilomètres. Conformément à la définition CSI 1.1.2.





Nombre de déraillements

Nombre d'événements lors desquels au moins une roue d'un train a quitté les rails. Conformément à la définition CSI 1.1.2.





Passages à niveau dangereux

Passages à niveau qui, d'ici à la fin de 2014 et selon la charge de trafic et les risques conformément à l'art. 37b OCF, doivent être soit supprimés, soit équipés de signaux et d'installations afin qu'ils puissent être traversés en toute sécurité.

